



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 145/2024
SÉANCE N° 6 DU 25 NOVEMBRE 2024

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1/2024

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 19 novembre 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents

Sébastien Destais, Christian Lefort (jusqu'à 20 h 16), Anthony Roullier, Gwenaël Poisson, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 38), Damien Richard, Loïc Broussey, Jocelyne Richard, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu (jusqu'à 20 h 45), Isabelle Fougeray, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Marie Boisgontier, Patrice Morin, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Georges Hoyaux, Ludivine Leduc, Paul Le Gal-Huamé, Kamel Ogbi, Sébastien Buron, Noémie Coquereau, Didier Pillon, Samia Sultani (jusqu'à 20 h 45), Marie-Cécile Clavreul, François Berrou, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeois (à partir de 18 h 47), Sylvie Vielle (à partir de 18 h 30), Guy Toquet, Christine Dubois (à partir de 18 h 25), Julien Brocail, Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet, Éric Morand, David Cardoso (à partir de 18 h 29), Fabien Robin, Pierre Besançon (jusqu'à 21 h 16), Christelle Alexandre (jusqu'à 21 h 16), Marcel Blanchet, Olivier Barré, Dominique Gallacier, Michel Paillard (à partir de 18 h 21) et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 12).

Étaient absents ou excusés

Annette Chesnel, Nicolas Deulofeu, Nicole Bouillon et Louis Michel,

Étaient représentés

Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Patrick Péniguel a donné pouvoir à Marcel Blanchet, Jean-Bernard Morel a donné pouvoir à Jocelyne Richard, Hervé Lhotellier a donné pouvoir à Damien Richard, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Antoine Caplan, Caroline Garnier a donné pouvoir à Geoffrey Begon, Marjorie François a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Céline Loiseau, Christine Droguet a donné pouvoir à Bruno Bertier, James Charbonnier a donné pouvoir à Bernard Bourgeois (à partir de son arrivée à 18 h 47), Vincent D'Agostino a donné pouvoir à Mickaël Marquet, Chantal Grandière a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Guy Toquet, Yannick Borde a donné pouvoir à Pierre Besançon, Corinne Segretain a donné pouvoir à Christelle Alexandre,

Isabelle Fougeray et Eric Paris ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 28 novembre 2024.

N° 145/2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2024

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1/2024

Rapporteur : François Berrou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-11, L2121-29, L 2311-1 et suivants, L5211-1,

Considérant la nécessité d'inscrire des crédits,

Après avis de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil communautaire autorise le Président à effectuer les modifications budgétaires mentionnées dans les tableaux annexés ci-après.

Article 2

Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 3

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, quatre conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Sultani, Marie-Cécile Clavreul et Chantal Grandière).

Le Président,

Signé : Florian Bercault